

27 mai 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'aide au développement de la Polynésie française, à Paris le 27 mai 2008.

Madame la Ministre, Chère Michèle,

Monsieur le Ministre, Cher Yves,

Madame la Haut-commissaire,

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les ministres du gouvernement de la Polynésie française,

Après ces longs mois de travail, je suis heureux de pouvoir procéder à la signature du « Contrat de projets Etat-Polynésie française » qui nous engage donc pour les 5 prochaines années.

Monsieur le Président de la Polynésie, je sais que nous partageons beaucoup de valeurs en commun. Ces valeurs répondent souvent à une question simple à laquelle tout homme politique est amené à répondre un jour : choisir entre « ne rien faire » et bâtir, choisir entre l'intérêt particulier et l'intérêt général. Il faut bien reconnaître que la Polynésie, a été toutes ces dernières années, prise en otage de comportements qui ne sont acceptables ni en Polynésie, ni sur aucune parcelle du territoire de la République française.

Vous êtes de ceux, cher Gaston, qui ont choisi de donner une partie d'eux-mêmes pour défendre la cause de leur territoire, pour défendre ce que l'on appelle, tout simplement, l'intérêt général et la Polynésie française le mérite. C'est précisément tout l'objectif du contrat de projets que nous allons signer ensemble avec Yves JEGO et Michèle ALLIOT-MARIE.

Le logement, la santé, les grands équipements structurants, avec un élément particulier pour l'assainissement, les déchets, l'adduction en eau potable, les abris de survie contre les risques de submersion, la recherche, l'université, sont autant de secteurs essentiels pour l'avenir de la Polynésie française. Ils répondent aux besoins essentiels des Polynésiens dans leur vie quotidienne.

Comme vous l'avez souhaité, le premier axe du contrat de projets est consacré au logement social et à la santé. Nous avons, avec Michèle et Yves, vraiment adhéré à cet objectif.

En matière de logement, le constat est sans appel : il y a 7 000 familles sont en attente d'un logement aidé, avec un parc privé qui est inadapté, des situations d'insalubrité qui existent encore en grand nombre. Améliorer l'accessibilité à un logement décent pour les ménages modestes, résorber l'habitat insalubre en développant l'offre locative sociale et réhabiliter le parc locatif ancien : ce sont des engagements concrets, la Polynésie attendait la solidarité de la République. Elle est au rendez-vous.

En matière de santé, l'objectif à long terme est la construction d'un véritable système de soins autour du centre hospitalier. Il est nécessaire de disposer d'hôpitaux périphériques pour dispenser le plus de soins possibles, au plan local, et limiter les évacuations sanitaires. Enfin, la Polynésie c'est un territoire qui est immense, quasiment grand comme l'Europe et l'on voit bien les problèmes de santé et d'accessibilité que cela peut poser. Le contrat de projet s'engage pleinement dans cette politique qui relève, pourtant, de la compétence du territoire. Et bien sûr que la Polynésie française a besoin de l'Etat, et bien sûr que la France compte sur la Polynésie. Le deuxième axe du contrat de projet consiste à doter la Polynésie française de grands équipements structurants dans des domaines qui relèvent de la sécurité au sens large : sécurité sanitaire avec les programmes d'assainissement, d'adduction en eau potable ou de traitement des

sanitaire avec les programmes d'assainissement, d'adduction en eau potable ou de traitement des déchets, sécurité civile -chère à Michèle ALLIOT-MARIE - avec les abris de survie destinés à se protéger et à protéger la population contre les cyclones ou les événements climatiques majeurs. Enfin, le contrat projet consacre une partie de ses financements à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Je suis convaincu du rôle fondamental de l'enseignement supérieur. Et c'est pour cela que le contrat de projet, en plus des autres engagements de l'État, prévoit la restructuration des bâtiments, l'amélioration des conditions de vie étudiante avec la création d'une maison des étudiants et d'une résidence internationale, pour jouer à plein la localisation, à cet endroit, de la planète de la Polynésie française.

Voici donc les principaux engagements du contrat. Je voudrais souligner que cette signature nous engage pour un montant global de près de 435 millions d'euros. Avec l'État qui s'engage à hauteur de 177 millions d'euros, dans un contexte budgétaire dont vous savez qu'il est contraint. C'est dire l'attachement de la France à la Polynésie.

Mais je souhaite, aussi, que la signature de ce contrat de projet soit le symbole - et le point de départ - de la rénovation des relations entre l'État et la Polynésie française. Une rénovation que nous souhaitons profonde. Il est temps, je le dis aux Polynésiens, de tourner la page, de mettre un terme aux pratiques anciennes qui ont abîmé l'image de ce territoire extraordinaire et plein de promesses pour l'avenir. Les Polynésiens valent mieux que certains spectacles étranges auxquels on a assisté toutes ces dernières années. Vous savez, ni M. JEGO, ni Mme ALLIOT-MARIE, ni moi-même, n'y avons été associés, ni de près ni de loin. Et je dois dire, Monsieur le Président, qu'hommage vous soit rendu pour votre courage, votre loyauté, votre probité. La Polynésie française en avait bien besoin.

Je me suis engagé, durant la campagne présidentielle, à profondément réformer notre pays. Ces réformes exigeantes supposent l'engagement de tous, en métropole comme en outre-mer. Être attaché à l'outre-mer, ce n'est pas condamner l'outre-mer à l'assistanat. C'est donner à l'outre-mer les chances de la promotion sociale, de l'enseignement supérieur, de l'activité économique, du développement économique endogène. Ou alors on en reste à des cartes postales. Et ce n'est pas parce que vous êtes sur un territoire magnifique que le logement, la santé, l'éducation ne doivent pas être des préoccupations pour les populations qui vivent sur ces territoires. Nous mènerons ces réformes de façon adaptée et progressive, afin de tenir compte de la réalité de chacun de ces territoires car j'ai bien conscience que c'est impropre de parler de « l'outre-mer français », en tout cas d'en parler au singulier, il y a « des outres-mers » et j'entends bien que cette spécificité soit déclinée.

Le chantier de la rénovation des relations financières entre l'État et la Polynésie s'inscrit donc dans ce cadre. Depuis la fermeture du « Centre d'expérimentation du Pacifique, le développement de la

Polynésie française repose en partie sur une compensation financière, ce que vous appelez la « dotation globale de développement économique ».

À l'origine, il s'agissait tout à la fois de compenser la perte des flux financiers et de reconnaître la contribution de la Polynésie à la souveraineté nationale par la maîtrise de la dissuasion nucléaire. Je serai clair, comme je l'ai été durant la campagne : les engagements pris à l'égard des Polynésiens, en reconnaissance de la contribution du territoire à la défense -- mais aussi au nom de la solidarité nationale --, doivent être tenus. Il y a eu des zones d'ombre, il y a eu des malentendus, il y a eu des souffrances. On doit tenir compte de tout cela. C'est cela aussi l'attachement réciproque des uns aux autres.

Nous avons des devoirs réciproques. J'estime, comme vous d'ailleurs, que la contribution de la France au développement de la Polynésie doit être utilisée dans la transparence et, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, avec le souci de la meilleure utilisation des fonds publics. Il y a du pain sur la planche !

Et je me réjouis, Monsieur le Président, que nous soyons pleinement d'accord pour engager une réflexion sur la rénovation des relations financières entre l'État et le territoire en retenant les principes de « prévisibilité », pour vous permettre de connaître à l'avance vos ressources £ de «

transparence », pour permettre à l'État de connaître l'utilisation des fonds publics et, enfin, de « répartition juste » entre le territoire, les communes et les équipements structurants. La Polynésie a absolument tout à y gagner !

Vous le voyez, les chantiers qui s'ouvrent à nous sont immenses. Ils nécessitent du courage, de la ténacité et vous n'en manquez pas, vous et vos amis, vous l'avez bien montré durant tous ces derniers épisodes. Sachez que vous pouvez compter sur Mme ALLIOT-MARIE, sur M. JEGO et, si vous le permettez, sur le Premier ministre et sur moi-même, mon cher Gaston, pour faire entrer, avec vous, la Polynésie dans une ère politique profondément nouvelle.

Croyez bien ce que je vous dis, je le dis du fond de mon cœur, parce que je suis très attaché à la Polynésie, à l'avenir des Polynésiens. Ce n'est pas parce que vous êtes loin de la métropole que vous êtes éloignés de nos préoccupations. Je connais parfaitement vos attentes. Vous savez, c'est pour nous un atout d'avoir la Polynésie dans le cadre de la République française. La réciprocité cela compte. En vérité, c'était comme une déclaration d'amour que de faire cette signature ici. Il n'y a pas que l'argent, il y a des engagements et la conscience que nous avons, que vous avez beaucoup souffert de toute cette histoire. Bien des Polynésiens doivent être tristes d'avoir vu des comportements qui ont caricaturé la Polynésie.

Et honneur vous soit rendu d'avoir tout fait pour redresser cette Polynésie à laquelle nous sommes tellement attachés. Nous, on est très fier d'être à vos côtés. J'espère que vous l'avez compris. Mesdames et Messieurs, je vous remercie.